

# Communiqué

## Simplifier la mobilité : un réseau de vélos en libre-service pour 27 communes

À partir du printemps 2026, Région Morges et Lausanne Région, en partenariat avec l'EPFL et l'Université de Lausanne, lanceront un système uniifié de vélos en libre-service (VLS). Le réseau, couvrant le territoire de 27 communes y compris deux Hautes écoles, offrira un service unique et flexible sur l'ensemble du territoire concerné.

Ce projet inédit à l'échelle régionale rassemble 29 partenaires organisés en consortium, incluant des communes des régions de Morges et de Lausanne ainsi que les Hautes écoles, avec l'ambition de créer un réseau de vélos en libre-service performant et accessible à toutes et tous. L'initiative s'inscrit dans une volonté de favoriser la mobilité active et de renforcer la durabilité des déplacements urbains et périurbains.

### Un réseau unique pour une offre homogène

La rationalisation du service à l'échelle régionale permet aux 27 communes participantes, même les plus petites, de disposer d'une offre adaptée aux besoins de leurs habitantes et habitants. Au terme d'un appel d'offres, c'est le prestataire Lime qui a été choisi et qui sera chargé de la fourniture et de l'exploitation du service pour une durée de 5 ans. Cette approche permet de proposer un service homogène et efficace tout en optimisant les coûts et les infrastructures nécessaires.

### Des vélos connectés et faciles d'accès

Le réseau comptera près de 900 vélos, tous électriques. La répartition sera équitable entre les partenaires avec un ratio d'un vélo pour 500 habitants, tout en laissant la possibilité d'en proposer davantage selon les besoins.

Les vélos pourront être stationnés librement sur des arceaux ou des emplacements désignés grâce à un système de stations virtuelles, offrant ainsi une plus grande flexibilité aux usagères et usagers. Cette liberté de stationnement, combinée à l'accès facilité via une application mobile unique, rendront les déplacements plus simples et rapides. Lime veillera également au rééquilibrage régulier des vélos afin de maintenir leur disponibilité et d'assurer que des vélos soient disponibles dans toutes les communes.

### Coût et financement du service

Le coût pour les usagères et usagers se situera dans une fourchette comparable au prix d'un ticket de transport public. Chaque commune contribuera financièrement selon le nombre de vélos installés, ce qui permet de garantir un service équitable et bien réparti sur l'ensemble du territoire.

### Une mise en service progressive au printemps 2026

Le réseau sera mis en service au printemps 2026 avec une partie de l'offre disponible dans toutes les communes, assurant une couverture homogène dès le lancement. Les contrats avec les différents prestataires actuels encore actifs seront progressivement résiliés afin de garantir une transition maîtrisée vers le nouveau système régional. Les termes de la collaboration entre le consortium et Lime sont eux en cours de finalisation.

### Un projet régional et un engagement collectif

Le réseau régional de vélos en libre-service facilitera les déplacements quotidiens et répondra aux besoins d'une population dont les trajets dépassent les limites d'une seule commune. Il illustre la capacité des communes et des Hautes écoles à collaborer pour proposer des solutions innovantes et efficaces en faveur de la mobilité active.

Annexe : la liste des 29 membres

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Florence Germond**, conseillère municipale, Direction finances et mobilité, Commune de Lausanne, tél. +41 21 315 72 00
- **Alessia Radaelli**, secrétaire générale de Lausanne Région, tél. +41 21 552 73 30
- **Jerome De Benedictis**, président de Région Morges, syndic d'Echandens, tél. +41 79 336 05 07

Le 7 janvier 2025